

INVESTMENT MANAGEMENT

Accimmo Pierre

SCPI À CAPITAL VARIABLE

DOCUMENT D'INFORMATION DU 3^{ème} TRIMESTRE 2019

LE MOT DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

Le 3ème trimestre 2019 a été actif sur le plan de la collecte de capitaux tout d'abord, mais aussi sur le front de l'investissement et sur le plan locatif.

Au 30 septembre 2019, les souscriptions de parts, depuis le 1er janvier, se sont élevées à 416 M€ brut. L'allocation de ces fonds s'est poursuivie au cours du 3T puisque **plusieurs exclusivités ont été obtenues** auprès de vendeurs pour un montant supérieur à 300 M€. Elles devraient se concrétiser prochainement par la signature de promesses d'achat ou d'actes définitifs d'acquisition. Ces actifs vous seront présentés plus en détail au moment de leur « sécurisation ».

Sur le plan locatif, les bonnes nouvelles viennent de Palatin à la Défense (92). Un bail, sur 2 500 m² de bureaux, a été signé en juillet 2019 au loyer attendu. Le locataire est un acteur de référence dans la construction et l'exploitation de pipelines.

À la Garenne-Colombes (92), à l'inverse, des libérations sont intervenues, ouvrant la voie à une éventuelle restructuration de l'immeuble.

ZOOM SUR L'ACTIF « LE VAILLANT » SITUÉ À MALAKOFF (92)

L'entrée de **trois nouveaux locataires** depuis le début de l'année 2019 (pour une surface totale de 2 300 m²) permet une **hausse de 27 points du TOF** de l'actif. Il s'établit à 88% à fin septembre 2019, contre 61% à fin décembre 2018.



LES INDICATEURS CLÉS DU TRIMESTRE

É IMMOBILIÈRE	
ENTRÉES POUR UN TOTAL DE LOYERS	1349 K€
ANNUALISÉS DE :	
ET UNE SURFACE TOTALE DE :	6 631 m ²
RENOUVELLEMENT	
POUR UN TOTAL DE LOYER ANNUALISÉ DE :	163 K€
ET UNE SURFACE TOTALE DE :	557 m ²
LIBÉRATION	
POUR UN TOTAL DE LOYER ANNUALISÉ DE :	196 K€
ET UNE SURFACE TOTALE DE :	786 m ²
TAUX D'OCCUPATION FINANCIE 3T 2019 (JUIL. – SEPT. 2019)	R (TOF) *
LOCAUX LOUÉS (TOF «BRUT»)	95,2 %
TOF «ASPIM»	91,8 %
LOCAUX LOUÉS	
EN FRANCHISE DE LOYERS	3,4 %
EN FRANCHISE DE LOYERS LOCAUX VACANTS LOCAUX VACANTS EN TRAVAUX	4,8 %
EN FRANCHISE DE LOYERS LOCAUX VACANTS	3,4 % 4,8 % 0 % 4,8 %
EN FRANCHISE DE LOYERS LOCAUX VACANTS LOCAUX VACANTS EN TRAVAUX OU SOUS PROMESSE DE VENTE LOCAUX DISPONIBLES	4,8 % 0 %
	ENTRÉES POUR UN TOTAL DE LOYERS ANNUALISÉS DE : ET UNE SURFACE TOTALE DE : RENOUVELLEMENT POUR UN TOTAL DE LOYER ANNUALISÉ DE : ET UNE SURFACE TOTALE DE : LIBÉRATION POUR UN TOTAL DE LOYER ANNUALISÉ DE : ET UNE SURFACE TOTALE DE : TAUX D'OCCUPATION FINANCIE 3T 2019 (JUIL SEPT. 2019) LOCAUX LOUÉS (TOF «BRUT») TOF «ASPIM»

^{*} Rappel : Au 1er semestre 2019 (6 mois), le TOF «ASPIM» était de 91,1% et le TOF «BRUT» de 95,4%.

^{**} Dont 1 participation dans l'OPPCI PAPF 1.

MARCHÉ DES PARTS	
PRIX DE SOUSCRIPTION	203€
VALEUR DE RETRAIT	184,87€



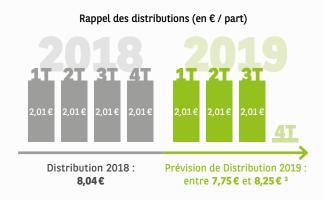
À L'AFFICHE CE TRIMESTRE

Appel à candidatures au conseil de surveillance

6 postes de membres de conseil de surveillance sont à pourvoir lors de la prochaine assemblée générale annuelle. Pour faire acte de candidature, conformément aux statuts, tout associé doit détenir au minimum 100 parts de la SCPI Accimmo Pierre. Les associés souhaitant présenter leur candidature sont invités à se rendre sur notre site internet et à compléter et signer <u>la lettre de candidature</u> ainsi que <u>la déclaration de non condamnation</u>. Ces documents doivent être adressés avant le 31 janvier 2020 soit (i) par courrier recommandé à l'adresse suivante (cachet de la poste faisant foi): BNP Paribas REIM France – Service juridique – 167, quai de la Bataille de Stalingrad – 92867 Issy-les-Moulineaux cedex, soit (ii) <u>par e-mail</u> (version numérisée desdits documents signés), via notre adresse dédiée : <u>candidature.scpi@realestate.bnpparibas</u>

DISTRIBUTION (POUR UNE PART DE PLEINE JOUISSANCE)

DATE DE PAIEMENT	25/10/2019
ACOMPTE DU 3 ^{ÈME} TRIMESTRE 2019, PAR PART	2,01€
Dont revenus de produits financiers	0,07635€
Dont revenus de valeurs mobilières ¹	-
Prélèvements sociaux sur produits financiers et revenus de valeurs mobilières (17,2%)	0,01313€
Prélèvement obligatoire à la source sur produits financiers et revenus de valeurs mobilières (12,8%) à titre d'acompte sur l'IR ²	0,00977€



¹ Accimmo Pierre a acquis des immeubles par l'intermédiaire d'un OPCI. L'OPCI perçoit des loyers et distribue des dividendes et des intérêts sur compte courant à la SCPI qui sont taxés, au niveau de l'associé, à 12,8%, en plus des prélèvements sociaux habituels de 17,2%. Pour les personnes physiques ou morales non résidentes de France, le taux de prélèvement est fonction de l'État de résidence (une note explicative des prélèvements appliqués à la source est jointe à l'avis de distribution, en cas de versement de dividendes).

La SCPI ne garantit ni la revente ni le remboursement des parts.

Les associés peuvent consulter le site internet de la Société de Gestion (www.reim.bnpparibas.fr) ou appeler le 01 55 65 20 01 (« Relations Clients » de BNP Paribas REIM France).

Accimmo Pierre, Société Civile de Placement Immobilier à capital variable - Visa de l'AMF à la note d'information : n°SCPI 09-01 en date du 17 février 2009 actualisée en avril 2019.

BNP PARIBAS REIM FRANCE - Société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP-07000031 en date du 1er juillet 2007 et du 15 avril 2014 au titre de la directive AIFM. Conformément à la réglementation en vigueur, la Société de Gestion dispose des fonds propres suffisants, y compris pour couvrir les risques éventuels de la mise en cause de sa responsabilité professionnelle. Les fonctions de gestion financière et/ou des risques assumées par la société de gestion et/ou les fonctions de garde et conservation des actifs de la SCPI assumées par le dépositaire n'ont pas été déléguées.

167, quai de la Bataille de Stalingrad, 92867 Issy-les-Moulineaux cedex

Téléphone: 01 55 65 20 01 (Relation clients) - Site web: www.reim.bnpparibas.fr - Messagerie: reim-bnpparibas@realestate.bnpparibas



² Sauf cas de dispense justifié.

³ Les prévisions de dividende sont fondées sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constituent en aucun cas une promesse de distribution.